
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 11 novembre 2024 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

Benoit Dorais, maire d'arrondissement
Tan Shan Li, conseillère d'arrondissement
Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement
Alain Vaillancourt, conseiller de ville
Craig Sauvé, conseiller de ville

formant quorum sous la présidence du maire d'arrondissement, monsieur Benoit Dorais.

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

Benoit Glorieux, directeur d'arrondissement par intérim
Sylvie Parent, secrétaire d'arrondissement
Christian Bissonnette, directeur – Travaux publics par délégation
Marc-Antoine Dionne, directeur - Culture, sports, loisirs et développement social
Marc-André Hernandez, directeur – Aménagement urbain et patrimoine
Jonathan Aubé, lieutenant - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 15
Daphné Claude, secrétaire-rechercheur

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 03.

Un événement précède la tenue de la séance :

- Signature du Livre d'or par Gustave Laroche-Dufresne

CA24 22 0283

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 novembre 2024

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.02

CA24 22 0284

**Approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le
15 octobre 2024, à 18 h et à 19 h, et le 18 octobre 2024, à 8 h 30**

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 15 octobre 2024, à 18 h et à 19 h, et le 18 octobre 2024, à 8 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.03

Période de commentaires des élus

Le maire Dorais aborde les points suivants :

Déneigement de la piste multifonctionnelle du canal de Lachine
Fête des familles
Village de Noël
Entretien du terrain près des abords de la station de métro Place-Saint-Henri
Départ à la retraite de Sylvie Parent

La conseillère Li aborde les points suivants :

Agrandissement du terrain du jardin La Dent Verte
Annonce

Le conseiller Sauv  aborde le point suivant :

Nouvelle campagne de sociofinancement organisée par les trois sociétés de développement commercial de l'arrondissement
Jour du Souvenir

Le conseiller Vaillancourt aborde le point suivant :

Contribution financière pour l'enneigement de la butte au parc Ignace-Bourget

La conseillère Sigouin aborde les points suivants :

Jour du Souvenir
Ensemble vocal Les Rugissants
Nouveaux membres au comité consultatif d'urbanisme

10.04

Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire mentionne que le rapport est déposé sur le site Internet de l'arrondissement.

10.05

Période de questions et commentaires du public

À 19 h 46, le maire annonce le début de la période de questions. La personne mentionnée ci-dessous adresse une question relative au sujet suivant :

Denis Hamel	Campements rues Saint-Patrick et Charlevoix
Étienne Vincent-Poirier	Boisé devant la station de métro Place-Saint-Henri
Martin Hamel	Déneigement de la piste du canal de Lachine
Marie Huet	Nettoyage de rue
Louis Poisson	Maison Benoit Labre
Pierre Marcoux	Animation hivernale au parc Angrignon

La période de questions prend fin à 20 h 13.

10.06

CA24 22 0285

Motion sur la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles, le 6 décembre

Considérant que depuis 1981, du 25 novembre au 10 décembre, des hommes et des femmes de partout à travers le monde unissent leur voix pour dénoncer les actes de violence dont sont victimes les femmes;

Considérant qu'en 1991, le 6 décembre a été institué par le Parlement du Canada Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes à la suite du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées, le 6 décembre 1989, parce qu'elles étaient des femmes;

Considérant que le 6 décembre marque le 35e anniversaire de la tragédie de la Polytechnique;

Considérant que la Ville de Montréal a proclamé le 6 décembre Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement invite le personnel de l'Arrondissement et la population du Sud-Ouest à arborer le ruban blanc, symbole de la non-violence sous toutes ses formes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.07

CA24 22 0286

Motion pour demander la collaboration de Parcs Canada afin que l'Arrondissement du Sud-Ouest puisse effectuer le déneigement de la piste cyclable du Lieu historique national du Canal-de-Lachine entre les avenues de l'Église et Atwater

Considérant que le Lieu historique national du Canal-de-Lachine accueille plus de 1 000 000 de visiteurs et visiteuses en période estivale, ce qui en fait l'un des parcs les achalandés de la métropole, et que celui-ci relie de façon directe le Grand Sud-Ouest au centre-ville de Montréal.

Considérant que le développement des voies cyclables s'inscrit dans la Stratégie nationale de transport actif 2021-2026 du gouvernement du Canada;

Considérant que la réduction des GES causés par les parcs automobiles s'inscrit dans la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada;

Considérant le Plan d'action en sécurité routière/2023-2028 du Québec qui vise à améliorer l'offre d'infrastructures cyclables sécuritaires et à protéger les usagers plus vulnérables lors de leurs déplacements;

Considérant que le Plan pour une économie verte/2030 du gouvernement du Québec incite la population québécoise à privilégier les modes de transport alternatifs à l'auto-solo en privilégiant les transports actifs;

Considérant que multiplier l'offre de mobilité active et collective s'inscrit dans le Plan de transport de la Ville de Montréal et dans le projet de Plan d'urbanisme et mobilité de la Ville de Montréal 2050;

Considérant que le transport cycliste s'inscrit dans le Plan local de déplacements 2024-2034 de l'Arrondissement du Sud-Ouest;

Considérant que de nombreuses actions de mobilisation citoyenne ont été effectuées à travers les années par les résident(e)s des arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun afin d'avoir accès à la piste cyclable l'hiver, tels que de multiples « /Pellete-in/ » et pétitions;

Considérant que près du tiers des déplacements pour le travail à Montréal s'effectue en transport actif ou en commun;

Considérant que le projet pilote de déneigement de la piste cyclable du Lieu historique national du Canal-de-Lachine entre l'avenue Atwater et la rue Smith, débuté en 2020, est un succès et a démontré son utilité;

Considérant qu'il n'y a pas d'axe cyclable efficace alternatif pour desservir les quartiers Saint-Paul et Émard, qui sont enclavés;

Considérant que les aménagements nécessaires ont été effectués afin de rendre la piste cyclable sécuritaire et que la portion nord du tronçon de la piste sous la voie ferrée est désormais munie d'un drain;

Considérant que les pistes multifonctionnelles du pont Samuel-De Champlain et du pont Jacques-Cartier, toutes deux de compétence fédérale, sont déneigées en hiver.

Considérant que le nombre de déplacements à vélo l'hiver croît année après année depuis la pandémie de COVID-19;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement demande la collaboration de Parcs Canada afin de pouvoir effectuer le déneigement de la piste cyclable du Lieu historique national du Canal-de-Lachine entre les avenues de l'Église et Atwater.

Que copie de la motion soit transmise à Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada et aux députés qui représentent les résident.es du Sud-Ouest à la Chambre des communes, soit Louis-Philippe Sauvé, député de LaSalle-Émard-Verdun et Marc Miller, député de Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Sœurs et ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

Il est proposé par le conseiller Sauvé, appuyé par la conseillère Li, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 et 20.02 de l'ordre du jour.

CA24 22 0287

Autoriser une dépense de 157 950 \$, taxes incluses, pour la fabrication de mobilier de parc et de pièces de remplacement auprès du Service du matériel roulant et ateliers de la Ville de Montréal, pour l'année 2025

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 157 950 \$, taxes incluses, pour la fabrication de mobilier de parc et de pièces de remplacement auprès du Service du matériel roulant et ateliers de la Ville de Montréal, pour l'année 2025;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1249042002

CA24 22 0288

Octroyer un soutien financier totalisant la somme de 66 380 \$ à deux organismes, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024) / Approuver les projets de conventions à cet effet

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'octroyer un soutien financier totalisant la somme de 66 380 \$ aux deux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente

administrative sur la gestion du Fonds québécois d’initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024);

Organismes	Projet	Montant accordé	Durée projet
Maison Benoît Labre	Cohabitation-Harmonieuse-3	36 972 \$	mi-novembre 2024 - fin mars 2025
Résilience Montréal	Brigade de propreté : cohésion sociale et opportunités de pré- employabilité	29 408 \$	mi-novembre 2024 - fin mars 2025

D’approuver les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D’imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses sont entièrement assumées par l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.02 1245111008

Il est proposé par le conseiller Vaillancourt, appuyé par la conseillère Li, de réunir pour fins d'études les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

CA24 22 0289

Prendre acte du dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour le mois de septembre 2024

Il est proposé par Alain Vaillancourt
 appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés en vertu du Règlement intérieur du conseil d’arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour le mois de septembre 2024, de la liste des bons de commandes de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour la période comptable de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.01 1247279009

CA24 22 0290

Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le 9 décembre 2024 à 19 h, pour le 11 décembre 2024 à 19 h, à la salle du conseil située au 2e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal

Il est proposé par Alain Vaillancourt
 appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement prévue le lundi 9 décembre 2024 à 19 h, pour le mercredi 11 décembre 2024 à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.02 1247279008

CA24 22 0291

Approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest pour l'année 2025

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest pour l'année 2025 comme suit :

Le lundi 10 février 2025,
Le lundi 10 mars 2025,
Le lundi 7 avril 2025,
Le lundi 5 mai 2025,
Le lundi 9 juin 2025,
Le lundi 7 juillet 2025,
Le lundi 11 août 2025,
Le lundi 8 septembre 2025,
Le lundi 17 novembre 2025,
Le lundi 8 décembre 2025.

Les séances se tiennent à 19 h, à la salle du conseil située au 2^e étage de la mairie d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.03 1247279010

CA24 22 0292

Approuver la demande de soutien financier de 277 700 \$ présentée au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du renouvellement du Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse et autoriser le directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à conclure une entente à cet effet avec le ministère

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'approuver la demande de soutien financier de 277 700 \$ présentée au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse;

D'autoriser le directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à conclure une entente à cet effet avec le Ministre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.04 1248980006

CA24 22 0293

Autoriser une affectation de surplus maximale de 129 500 \$, taxes incluses, pour la réalisation du projet de glisse hivernale au parc Ignace-Bourget pour la saison 2024-2025

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'approuver une affectation de surplus maximale de 129 500 \$ pour la réalisation du projet de glisse hivernale au parc Ignace-Bourget pour la saison 2024-2025;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.05 1249838011

Il est proposé par la conseillère Sigouin, appuyé par le conseiller Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 30.06 et 30.07 de l'ordre du jour.

CA24 22 0294

Accepter, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), les services professionnels du Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, et ce, pour une période de 3 ans se terminant le 16 septembre 2027

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accepter, conformément au premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), les services professionnels du Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, et ce, pour une période de 3 ans se terminant le 16 septembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.06 1242892002

CA24 22 0295

Octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant la somme de 14 800 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant la somme de 14 800 \$, à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Projet	Montant
Association des locataires de l'habitation Tour Albert	Pour le financement des activités de Noël	100 \$
Centre africain de développement et d'entraide inc.	Pour le financement de la distribution des paniers de Noël	250 \$
Centre communautaire Tyndale St-Georges	Pour le financement de l'achat de deux billets dans le cadre de l'organisation de la soirée-bénéfice d'automne Tyndale qui aura lieu le 19 novembre 2024, de 18 h à 21 h	300 \$
Festival Entractes	Pour le financement de l'organisation dont le but est de permettre de réaliser des mesures d'accessibilité et d'inclusion visant directement les citoyens et citoyennes du Sud-Ouest	500 \$
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	Pour le financement de l'achat d'un nouveau costume de Père Noël	500 \$
Âge d'or de Pointe Saint-Charles inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Club d'âge d'or St-Jean-Bosco	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Âge d'or St-Zotique de Montréal	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Âge d'or St-Henri	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
L'âge d'Or Côte St-Paul	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Association de locataires des Îlots Saint-Martin	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Association des locataires de L'Habitation Vianney Savaria	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$

Association des locataires les amis de l'Habitation Montmorency	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël de l'OMHM Favard	100 \$
Association des locataires des Habitations de l'Église	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Association des locataires Angrignon 2	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Association des aînés actifs du Sud-Ouest	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Association Érablière	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Association Les Fleurs	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Association des jeunes de la Petite Bourgogne	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Auberge communautaire du Sud-Ouest	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Centre communautaire des femmes actives	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Centre d'aide à la réussite et au développement C.A.R.D.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Centre social d'aide aux immigrants	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Club des anciens combattants à l'âge d'or 3055 inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Club populaire des consommateurs de la Pointe-St-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël de l'Association des locataires Workman Delisle	100 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël du regroupement de locataires des Habitations Richmond	100 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël de la Coalition Petite-Bourgogne	100 \$
Comité de Loisirs Carillon	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Comité des locataires de l'habitation Charlebois	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Comité des locataires de la Maison de Montmagny	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Comité des loisirs Ernest-Michaud	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël du Club Énergie	150 \$
Famijeunes	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Familles en action	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Fondation Marcel-Beaudet	Pour le financement de la distribution de paniers de Noël de l'école secondaire Saint-Henri	500 \$
Foyer Hongrois	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
La fabrique de la Paroisse de Saint-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	500 \$
La Main qui partage	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	250 \$
La Porte de l'Amitié	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
La résidence Jean-Marie Chabot inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$

La société d'Habitation communautaire de la Paroisse Holy Cross inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Côte Saint-Paul no : 3193	Pour le financement de la distribution de paniers de Noël	5 000 \$
L'Arche-Montréal inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	250 \$
L'Arche-Montréal inc.	Pour le financement de la réalisation de la carte de Noël 2024	250 \$
L'Association des Familles Calabresi inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Madame prend congé, centre de femmes de Pointe-St-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Maison-Répît Oasis inc.	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Maison Saint-Columba	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	200 \$
Regroupement information-logement de Pointe-St-Charles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	150 \$
Résidence Harmonie Côte-Saint-Paul	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	100 \$
Station Familles	Pour le financement de l'organisation des activités de Noël	400 \$

D'autoriser une affectation de surplus de 14 800 \$;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.07 1249386010

Il est proposé par le conseiller Vaillancourt, appuyé par la conseillère Li, de réunir pour fins d'études les articles 40.01 à 40.04 de l'ordre du jour.

CA24 22 0296

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation

Le conseiller Vaillancourt donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du canal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Les Quartiers du Canal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.01 1248062005

CA24 22 0297

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation

Le conseiller Vaillancourt donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Pointe-Saint-Charles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1248062006

CA24 22 0298

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, et imposant une cotisation

Le conseiller Vaillancourt donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la SDC Monk pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, et imposant une cotisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1248062004

CA24 22 0299

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la réalisation de projets de piétonnisation

Le conseiller Vaillancourt donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la réalisation de projets de piétonnisation.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la réalisation de projets de piétonnisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1248062003

CA24 22 0300

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins de l'exploitation du site de jardin collectif La Dent Verte au parc Le Ber

La conseillère Li donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins de l'exploitation du site de jardin collectif La Dent Verte au parc Le Ber.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins de l'exploitation du site de jardin collectif La Dent Verte au parc Le Ber.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1245603007

CA24 22 0301

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025)

Le maire Dorais donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025).

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1243547004

CA24 22 0302

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025)

Le maire Dorais donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025).

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1249364003

CA24 22 0303

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement modifiant le Règlement sur les modalités de publication des avis publics (RCA18 22009)

Le conseiller Sauvé donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement modifiant le Règlement sur les modalités de publication des avis publics (RCA18 22009).

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement sur les modalités de publication des avis publics (RCA18 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1247279011

CA24 22 0304

Donner un avis de motion et déposer un projet de Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA10 22012)

La conseillère Sigouin donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA10 22012).

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA10 22012).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1245603005

CA24 22 0305

Donner un avis de motion et adopter un projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280)

La conseillère Sigouin donne avis de motion qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure, un Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'adopter un projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

De déléguer au secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1245603008

CA24 22 0306

Adopter, avec changement, un Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 juillet 2024;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 juillet 2024;

Considérant que des changements ont été apportés au projet de règlement depuis son dépôt, soit :

- des précisions au niveau des définitions (article 1);
- l'ajout des principes généraux relatifs aux subventions (articles 2 à 4);
- des précisions pour les dépenses admissibles (article 5), les documents demandés (article 6) et l'ajustement du montant maximal (article 10) pour la subvention de fonctionnement;
- des précisions pour les dépenses admissibles (article 13), les documents demandés (article 14), l'ajout d'une disposition administrative relative aux assurances (article 20) et l'ajout de dispositions relatives à la reddition de compte (articles 21 et 22) pour la subvention aux fins d'une activité;
- une modification du pouvoir d'ordonnance relatif au montant de la subvention de fonctionnement (article 23).

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter, avec changement, le Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial, qu'il soit numéroté RCA24 22007 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1241940003

CA24 22 0307

Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest (RCA19 22010)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 15 octobre 2024;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 15 octobre 2024;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au projet de règlement depuis son dépôt;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter un Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest (RCA19 22010), qu'il soit numéroté RCA24 22011 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1247279007

CA24 22 0308

Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), un projet de résolution autorisant sur une façade un escalier tournant en plusieurs parties situé au 2236-2236A, rue Saint-Antoine Ouest (lot 4 142 141 du cadastre du Québec)

Considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2024;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003), un projet de résolution autorisant, sur une façade, un escalier tournant en plusieurs parties situé au 2236-2236A, rue Saint-Antoine Ouest (lot 4 142 141 du cadastre du Québec) selon l'autorisation suivante :

D'autoriser :

- Sur une façade donnant sur l'avenue Blanchard, un escalier tournant en plusieurs parties à l'emplacement identifié à l'annexe A.

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable.

D'obliger le propriétaire à respecter les conditions prévues ci-dessus et, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003) s'appliquent.

Les travaux visés par la présente résolution devront débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

De déléguer au secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.13 1248678014

Il est proposé par le conseiller Sauvé, appuyé par la conseillère Li, de réunir pour fins d'études les articles 40.14 et 40.15 de l'ordre du jour.

CA24 22 0309

Édicter les ordonnances nécessaires dans le cadre d'événements publics - Séance du 11 novembre 2024

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), une ordonnance autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 11 novembre 2024;

D'édicter, en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, paragraphes 1° et 3° de l'article 531), une ordonnance autorisant l'installation d'enseignes et/ou de bannières, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 11 novembre 2024;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8), une ordonnance autorisant la vente de boissons, non alcoolisées et alcoolisées, d'articles promotionnels et de nourriture, selon les sites et les horaires identifiés dans le tableau Programmation des événements dans l'arrondissement du Sud-Ouest - séance du 11 novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.14 1249838010

CA24 22 0310

Édicter, en vertu des paragraphes 1° et 3° de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre C-4.1), une ordonnance décrétant la mise à sens unique vers le nord de la rue Saint-Columban, entre les rues Saint-Patrick et Wellington / Retirer le panneau d'arrêt à l'intersection des rues Wellington et Saint-Columban

Attendu qu'en vertu des paragraphes 1° et 3°, de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (R.R.V.M., chapitre C-4.1), il est possible de déterminer les directions des voies et les manœuvres obligatoires ou interdites;

Considérant l'absence d'enjeux liés à la sécurité et à l'accessibilité du secteur;

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'édicter une ordonnance établissant la mise à sens unique vers le nord (vers la rue Saint-Patrick) de la rue Saint-Columban, entre les rues Saint-Patrick et Wellington;

De retirer le panneau de signalisation arrêt au coin de l'intersection des rues Wellington et Saint-Columban.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.15 1248679002

Il est proposé par la conseillère Sigouin, appuyé par la conseillère Li, de réunir pour fins d'études les articles 40.16 à 40.18 de l'ordre du jour.

CA24 22 0311

Approuver les plans PIIA - Projet de construction pour l'immeuble portant le numéro 4681, rue Saint-Ambroise

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par Atelier Sens - Architecture fondamentale, déposés et estampillés en date du 1^{er} octobre 2024 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction pour le bâtiment situé au 4681, rue Saint-Ambroise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.16 1248504030

CA24 22 0312

Approuver les plans PIIA - Projet de transformation pour l'immeuble portant les numéros 926-938, rue Saint-Maurice (Projet UTILE)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par ACDF Architecture, déposés et estampillés en date du 23 septembre 2024 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction à des fins de transformation pour le bâtiment situé aux adresses 926-938, rue Saint-Maurice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.17 1248504031

CA24 22 0313

Approuver les plans PIIA - Projet de transformation pour l'immeuble portant le numéro 901, avenue Laporte

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), les plans d'architecture préparés par Freddy Ramirez, architecte, déposés et estampillés en date du 25 octobre 2024, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction à des fins de transformation du bâtiment situé au 901, avenue Laporte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.18 1244824018

CA24 22 0314

Nommer trois nouveaux membres au comité consultatif d'urbanisme, pour une durée de deux ans

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Tan Shan Li

ET RÉSOLU :

De nommer les personnes suivantes, à titre de membre régulier du comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat de deux ans, débutant 12 novembre 2024 et se terminant 11 novembre 2026 :

- Monsieur Nabil Codsî;
- Monsieur Nicolae Rogojina;
- Monsieur Michael Gartsenchtein.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
51.01 1248678011

CA24 22 0315

Nommer madame Daphné Claude à titre de secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De nommer madame Daphné Claude à titre de secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
51.02 1241940004

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 20 h 32, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 décembre 2024.

Initiales Sylvie Parent